



**PARQUET DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 26 juin 2025

Communiqué de presse

Le Pôle de santé publique du parquet de Paris s'est saisi, le 25 juin 2025, de l'enquête relative aux intoxications d'enfants ouverte par le parquet de Saint-Quentin.

Le 12 juin 2025, 14 enfants âgés de 11 mois à 12 ans avaient été pris en charge par les centres hospitaliers de Saint-Quentin, Amiens, Lille et Reims. Ils étaient tous infectés par la bactérie *Escherichia coli* (E.Coli). Une enfant âgée de 11 ans est décédée le 16 juin 2025 au CHU d'Amiens.

Le 21 juin 2025, le parquet de Saint-Quentin a ouvert une enquête préliminaire des chefs d'homicide involontaire, blessures involontaires, mise en danger et tromperie aggravée par la mise en danger de la santé humaine. Les investigations ont été confiées à l'OCLAESP (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la Santé Publique, la BNEVP (Brigade Nationale des Enquêtes Vétérinaires et Phytosanitaires) et le commissariat de Saint-Quentin.

Au regard du nombre des victimes, qui s'élève désormais à 23, et de la technicité des investigations attendues, le parquet de Saint-Quentin s'est dessaisi le 25 juin 2025 pour le pôle de santé publique du parquet de Paris.

Les mêmes services d'enquête restent saisis. Les investigations techniques ont pour but de rechercher si les enfants ont été contaminés par la même bactérie, et à quelle occasion.

**Laure BECCUAU,
Procureure de la République**

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr